



RÉSULTATS DU RÉGIME DE RÉMUNÉRATION INCITATIVE À COURT TERME (RRICT) DE 2014-2015 POUR LES MEMBRES DE L'EHD

AU :	Conseil d'administration Comité des ressources humaines et de la gouvernance
RÉUNION :	Le 20 août 2015
DE :	Hubert T. Lacroix, président-directeur général Josée Girard, vice-présidente, Personnes et Culture
DÉCISION RECHERCHÉE :	Approbation des résultats du régime de rémunération incitative à court terme (RRICT) de 2014-2015 pour les membres de l'EHD
PROCHAINES ÉTAPES :	Mise en œuvre et communication
DATE :	Le 12 août 2015



CONTEXTE

- Le Comité des ressources humaines et de la gouvernance doit examiner et approuver la rémunération annuelle pour les membres de l'EHD.
- À la réunion du Conseil d'administration de mars 2015, l'augmentation des salaires de l'EHD, en vigueur le 1^{er} janvier 2015, a été approuvée.



ÉLÉMENTS DÉCISIONNELS CLÉS

s.19(1)
s.21(1)(b)
s.21(1)(c)

Nom	2014 Salaire	Cible RRICT %	Mois	Cible RRICT \$	2014-2015 Résultats et versement				
					CBC/ Radio-Canada ¹ \$	Composante ¹ \$	GRD individuel \$	Versement RRICT \$	\$
CONWAY, HEATHER									
LALANDE, LOUIS									
BERTRAND, MARYSE ²									
MORRIS, SUZANNE ³									
GUITON, STEVEN									
ZAAROUR, ROULA									
CHAMBERS, WILLIAM ⁴									

¹ Résultats des paramètres du rendement de CBC/Radio-Canada et de la composante, tel qu'approuvé lors de la réunion du Conseil d'administration les 23-24 juin 2015.

²

³

⁴



RÉSOLUTION

- Que le Comité des ressources humaines et de la gouvernance recommande au Conseil d'administration d'approuver les résultats du régime de rémunération incitative à court terme de 2014-2015 pour les membres de l'EHD tel que présenté.